

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNEE REPUBLICAINE.

DUODI 12 Thermidor.

(Ere vulgaire.)

Samedi 30 Juillet 1796.

Le prix de l'abonnement est pour Paris, les départemens et l'étranger, de 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an. Toute lettre non-affranchie ne sera pas reçue.

Arrivée à Saint-Florent d'un grand nombre d'Anglais établis à Livourne, qui se sont soustraits à l'invasion des Français — Détails sur la conduite des Français en Italie. — Bombardement de la forteresse d'Erenbreitstein et de celle de Königstein. — Détails de la fête qui a eu lieu au Champ de Mars et aux Champs-Élysées. — Nomination d'une commission tendant à constater la mort des défenseurs de la patrie. — Résolution relative à l'arrière de l'emprunt forcé.

ISLE DE CORSE.

De Saint-Florent, le 1^{er} juillet.

Il vient d'arriver ici un grand nombre de bâtimens anglais qui ont transporté la plupart des négocians de leur nation & d'autres personnes de tout rang qui étoient établis à Livourne, & qui ont voulu se dérober à l'invasion des Français dans ce port de la Toscane. Aujourd'hui on a mis un embargo sur tous les navires nationaux & étrangers qui se trouvent dans notre port.

Trente corsaires sous pavillon anglais, fortement armés, sont prêts à mettre à la mer de différens endroits de cette isle, pour aller à la chasse de tous les vaisseaux marchands appartenans aux Français, ou chargés pour leur compte.

ITALIE.

De Gènes, le 11 juillet.

Les Français ont été à Massa - Carrara avec un corps de quatre à cinq cents hommes. Ils ont d'abord aboli la régence & établi à sa place une municipalité qui sera subordonnée à un commissaire. Ils ont pris tout l'argent qui se trouvoit dans les caisses camérales, & saisi tous les biens appartenans à la duchesse (femme de l'archiduc Ferdinand.) Ils ont vendu à la ville, en lui faisant une remise de 10 pour cent, le sel, l'eau-de-vie, le tabac & d'autres effets qui étoient pour le compte de la princesse. Ils ont de plus exigé une contribution de 100 mille livres pour compléter la somme de 400 mille liv. qu'ils s'étoient proposés de lever sur le duché. Les habitans s'attendoient à être traités avec plus de rigueur, & ils paroissent avoir pris part aux réjouissances qu'on a faites dans cette occasion aux frais de la communauté.

A Pavie on a replanté l'arbre de la liberté avec beaucoup de pompe. Un patriote a prononcé à cette occasion un discours qui respiroit le plus grand enthousiasme; ensuite l'évêque a célébré & chanté le *Te Deum*. L'arbre de la liberté a été planté à Lody avec la même solennité.

A Milan il y a eu aussi de grandes fêtes religieuses & civiques pour célébrer la reddition du château. On ne se souvient pas d'y en avoir vu d'aussi brillantes.

Les Français se préparent à attaquer Mantoue. Ils ont déjà, sous cette place, 30 mortiers à bombe & plus de 90 pièces de canon. On assure qu'ils construisent des brûlots dans le genre de la fameuse machine inventée que les Anglais envoyèrent contre Saint-Malo, & qu'ils ont une si terrible explosion.

Le 28 juin, le général Massena attaqua les Autrichiens qui occupoient plusieurs positions sur les monts de la Coronato. Les Français forcerent presque en marchant avec la bayonnette quatre corps retranchés, firent 1000 prisonniers, prirent tout le bagage, 400 tentes, 3000 cartouches, &c. Cet avantage leur assure la possession de Trento, passage très-important.

ALLEMAGNE.

De Cologne, le 22 juillet.

Des avis particuliers de Francfort annoncent, une nouvelle certaine, que l'archiduc Charles, après la bataille d'Ettlingen, a proposé un armistice au général Moreau, qui s'y est refusé.

ANGLETERRE.

De Londres, le 22 juillet.

Le général sir Adam Williamson avoit été nommé gouverneur de la partie de Saint-Domingue qui...

voir de l'Angleterre. Les colons français, qui se sont livrés au gouvernement britannique, étoient extrêmement contents de l'administration de ce général; mais nos ministres ne l'ont pas été également. Il a été rappelé, sans qu'on connaisse avec certitude les causes de sa destitution. Les colons français ont présenté une pétition au roi, pour le supplier de conserver le gouvernement de la colonie à sir Adam; mais il n'y a guère d'espérance que sa majesté ait égard à leur requête, dont la traduction est imprimée dans nos papiers. Le général Whyte vient d'être nommé pour aller prendre le commandement général de Saint Domingue.

On mande de Dublin que les mesures les plus actives ont été prises pour mettre l'Irlande dans le meilleur état de défense. Toute la côte, sur-tout depuis Kinsale jusqu'à la petite île Spike, a été extrêmement fortifiée. Il y a actuellement dans ce royaume une force armée de plus de 40 mille hommes, tant en milices qu'en troupes réglées. Il paroît qu'on a calculé que si les Français continuent de vaincre par tout sur le Continent, ils pourroient bien être tentés de venir porter leurs forces & leur audace sur les côtes de l'Angleterre ou de l'Irlande. Toute notre île est remplie de camps & de troupes. Une grande partie de la milice nationale est prête à marcher & s'exerce continuellement au maniement des armes & aux manœuvres. On compte en Angleterre & en Ecosse plus de 200 mille hommes sous les armes. Cet énorme appareil de forces est encore plus ruineux pour la Grande-Bretagne, par la quantité d'hommes & de travail qu'il dérobe à l'agriculture & au commerce, que par les sommes qu'il coûte au trésor public.

BELGIQUE.

De Bruxelles, le 8 thermidor.

Le siège de la forteresse d'Erenbreitstein est enfin commencé avec la plus grande vigueur: le bombardement du Thal, situé en avant de la place, s'exécute avec une telle violence que la plupart des magasins & des habitations de l'intérieur ont été réduits en cendres: cependant l'ennemi répond à ce feu avec tant d'activité que les assiégés en souffrent considérablement. Sept batteries sont dirigées contre Erenbreitstein; ces batteries composées de pièces de 36 & de 24, forment un total de 60 pièces de canon qui tirent sans interruption: outre cela, une énorme quantité de mortiers d'un calibre considérable sont employés nuit & jour à bombarder ce rocher, une des plus fortes places de l'Europe. Comme il a été placé des batteries sur la rive gauche du Rhin pour battre Erenbreitstein, & que les assiégés tirent avec violence dessus, les habitans de Coblenz sont dans la crainte de voir se renouveler les scènes de désastre qui ont eu lieu l'année passée. Ce qui devoit toutefois les rassurer, c'est un arrangement convenu entre le général français & le commandant autrichien, & par lequel il a été convenu qu'on ne tireroit point sur cette ville.

Le fort de Königstein se défend toujours avec opiniâtreté malgré le bombardement terrible qu'il essuie. Quant à Cassel & Mayence, l'armée de Sambre & Meuse en forme le blocus à une certaine distance.

F R A N C E.

De Paris, le 11 thermidor.

La seconde journée de la fête du 9 thermidor a été

plus heureuse & plus brillante que la première. Un nombreux cortège promenant de lourdes statues, des embarras perpétuels, des accidens occasionnés par la maladresse des machinistes, point de pompe, point d'ordre dans la marche, une ridicule imitation des costumes grecs & romains, mêlés avec une triste variété de costume français, l'air de l'ennui & de la fatigue dans tous les personnages & de l'indifférence dans le petit nombre des spectateurs; voilà le tableau de la première journée. Mais les souvenirs du 9 thermidor ont porté ce jour-là le plaisir ou la consolation parmi les familles rassemblées & parmi les réunions d'hommes qui ont appris depuis ces longues années de révolution, à s'aimer, à s'estimer davantage.

Dans la fête d'hier, on étoit débarrassé des détails graves & fastidieux; le temps étoit plus favorable: l'affluence étoit grande au Champ de Mars; les spectateurs rassemblés circulairement autour de cette vaste enceinte, formoient pour eux-mêmes le plus beau spectacle. A la vérité, les courses qu'on venoit considérer ont offert un médiocre intérêt. Quelques incidens plaisans ont animé la scène; les spectateurs s'amusoient alors du ridicule, & en faisoient la plus grande partie de leur plaisir. On veut faire de nous un peuple antique; mais nous sommes bien menacés de rester toujours Français.

On a quitté le Champ de Mars pour les Champs-Élysées. L'illumination s'est faite un peu lentement; le feu d'artifice n'a pas été très-brillant; mais il régnoit entre les citoyens un air de confiance; nul cri de parti ne s'est fait entendre: ce n'étoit pas encore de la joie, mais étoit du calme: ces tableaux de réunion sont bien doux à contempler pour qui se rappelle d'avoir entendu dans ce qu'on appelloit des fêtes, tant de cris de mort & de prescription. Il ne faut pas pousser plus loin les réflexions sur l'esprit public qui se manifeste dans ces fêtes, le gouvernement se trouve ici dans une position embarrassante. Tout ce qui tient à l'intention de la fête qui se donne est mal compris à travers les froides allégories & les emblèmes obscurs qu'on imagine. Ce qui tient au spectacle révolteroit s'il offroit trop de magnificence, feroit un contraste douloureux avec la misère des particuliers, de ceux là sur-tout, qui ont l'état pour débiteur. D'un autre côté un spectacle mesquin fait faire au peuple un parallèle désavantageux avec des spectacles plus magnifiques qu'il contemploit autrefois & qui étoient, comme ceux-ci, bien inutiles pour son bonheur.

Donnez des fêtes, répète-t-on sans cesse au gouvernement; moi, je lui dis: donnez la paix, qui fait naître toutes les fêtes; montrez-vous économes pour être justes.

On vient de publier une lettre du général Moreau au directoire, en date de Stuttgart, le 5 thermidor, an 4, qui annonce de nouveaux succès. Le 30 messidor, le général Saint-Cyr attaqua l'ennemi près de Stuttgart, le chassa de cette ville, & le força à repasser le Neckar. Dans deux autres actions, l'ennemi a été battu à Constade, à Berg & à Eitlingen. Le 4, toute l'armée de Rhin & Moselle a passé le Neckar au-dessus d'Eitlingen, & s'est mis à la poursuite de l'ennemi qui s'est retiré par Gaund & Goepingen. Les généraux Saint-Cyr, Taponnier, Laroche & Desaix se sont distingués dans les différentes attaques.

Il vient
à Geneve;
cette répub
de nos jours
de cet évé

Aux

SUN

CIT

Pendant
en ma qu
lard plein
sans le 9 t
que de rap
M. de Niv
été un suj
neur de le
entendis li
soit à sa f
la vertu.
gaise, qui
en parente
pris les
Qui ne se
nation pol
piquante d
de Thoma
lille, à l
C'est la q
mantes de
aujourd'h
la révolu

NA

Il a en
respects.

Comme le
un vicilla

Je ne
vivre sa
d'oublier

Quel e
part:

Cela e
eun de se
& se rép
chaque o
Nivernoi
liste, re
prunte d

Il vient de se manifester un mouvement d'insurrection à Geneve ; mais il n'est pas vrai, que les magistrats de cette république aient été destitués, comme quelques-uns de nos journaux l'ont imprimé. Nous donnons les détails de cet événement dès que nous en aurons de certains.

Aux Rédacteurs des Nouvelles Politiques.

SUR LES FABLES DE M. DE NIVERNOIS.

Paris, le 9 thermidor, an 4^e.

CITOYENS,

Pendant que les jeunes gens se disposent pour la course, en ma qualité de vieillard, je lis les fables d'un vieillard plein d'esprit & de grâces, que nous aurions perdu sans le 9 thermidor. C'est m'acquitter envers ce beau jour que de rappeler que nous lui devons la conservation de M. de Nivernois. Qu'il me soit permis de dire que c'a été un sujet de joie particulier pour moi, qui eus l'honneur de le connoître il y a près de quarante ans. Je lui entendis lire alors quelques-unes de ses fables ; il les lisait à sa famille, à cette famille, l'asyle des grâces & de la vertu. Il en a relu d'autres dans cette académie française, qui étoit une seconde famille pour lui, où il étoit en parenté d'esprit avec ce que la France comptoit d'esprits les plus distingués, d'écrivains les plus illustres. Qui ne se rappelle ces séances brillantes, où l'élite d'une nation polie venoit applaudir tour-à-tour à la philosophie piquante de d'Alembert, à l'éloquence noble & imposante de Thomas, à la poésie harmonieuse & savante de Delille, à l'élégance toujours pure & sage de la Harpe ? C'est là que j'ai vu applaudir vingt fois les fables charmantes de Mancini-Nivernois ; c'est ainsi que s'appelle aujourd'hui celui dont un homme d'esprit disoit depuis la révolution :

Nivernois est encor duc et pair au Parnasse.

Il a en effet perdu tous les titres & conservé tous les respects.

C'est quelque secret, je parie,

Comme le disoit très-galamment dans ses fables la mort à un vieillard qui avoit encore

A quatre-vingt dix ans,
Le teint frais, des cheveux, des dents,
Une marche ferme & hardie.....

Je ne sais si elle eût assez de conscience pour le laisser vivre sa centaine & par-delà ; mais nous la conjurons d'oublier le citoyen Mancini-Nivernois.

Quel est son caractère comme fabuliste ? il dit quelque part :

Tout caractère se compose
Et par mélange & par lambeaux ;
Et le grand homme qu'on admire,
Vu de plus près, n'est à vrai dire
Que de pièces & de morceaux.

Cela est vrai philosophiquement. La nature dans chacun de ses ouvrages emprunte souvent ses propres idées, & se répète en partie ; mais elle a le secret de faire que chaque ouvrage est original, n'est la copie de rien. M. de Nivernois ne l'est de personne : il a, comme tout fabuliste, refait des fables qu'on avoit déjà faites ; il a emprunté chez Sadi, chez Pilpay, chez les Indiens, chez

les Anglais, chez les Allemands ; il a inventé aussi, ce que n'a pas fait tout fabuliste. Il a quelquefois le ton de la Fontaine, & ne l'affecte jamais. Ce sont deux voix différentes, qui ont quelques notes ressemblantes ; ainsi à la fable de *l'homme aveugle et sourd*, je lis :

Mari sans yeux & sans oreilles
Convient aux femmes à merveilles.
La sienne avoit de tout cela pour deux :
Grande lorgneuse, & pratiquant au mieux
Tous les secrets du langage des yeux ;
Aux doux propos toujours l'oreille ouverte ;
Vive à l'excès, fringante, gaie, alerte,
Coquette, étourdie, & partant
Vrai balot d'un mari qui ne voit ni n'entend.
Bientôt notre homme en pere de famille
Fut érigé, sans s'en appercevoir, &c.

Je suis sûr que la Fontaine auroit écouté fort attentivement ces vers ; il auroit écouté aussi la fable suivante, que nous donnerons toute entière, en regrettant de ne donner que celle-là.

La Priere.

Aux saints autels d'un temple respecté
Un homme de l'antiquité
S'en alloit faire sa priere ;
Ses vaisseaux étoient à la mer,
Ses enfans étoient à la guerre,
Sa femme alloit encor devenir mere,
Et des procès tenoient son bien en l'air.
Ainsi, pour adresser ses vœux à Jupiter,
Il ne manquoit pas de matiere.
Comme il alloit entrer dans le parvis,
Un passant le retint, & lui dit : Mon avis
N'est pas que vous aliez dans cette froide encointe,
Vous enrhummer gratis, je vous le dis sans feinte.
L'Être souverain & parfait,
Qui jeta l'Univers en moule
Et le produisit d'un seul jet,
Changera-t-il donc de projet
Au gré de l'imbécille foule,
Qui, pour le plus mince sujet,
A ses autels se prosterne & se roule ?
On vous dit que les Dieux, jaloux de tous nos pas,
Se plaisent aux honneurs qu'on leur rend ici-bas ;
Ils s'indignent plutôt d'une telle superbe.
Eh ! qui sommes-nous donc pour honorer les Dieux ?
Quand le ver, qui rampe sous l'herbe,
Leve sa tête vers les cieux,
Le ciel s'applaudit-il d'un aussi vil hommage ?
Et croyez-vous, humains, le flatter davantage
Par votre encens, votre culte & vos vœux ?
A-t-il besoin... Non, reprit l'homme sage,
Dieu me garde d'un tel penser !
Je sai fort bien qu'il n'a que faire.
De vœux, d'encens ni de priere :
Mais... l'homme peut-il s'en passer ?

Ces fables, imprimées par Didot jeune, en deux vol. in-8^o, se trouvent chez lui, quai des Augustins, n^o. 12 ; chez Onfroy, rue Saint-Victor, n^o. 3 ; & chez Fuchs, rue des Mathurins, maison Clumy.

CORPS LÉGISLATIF.
CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence de BOISSY-D'ANGLAS.

Séance du 11 thermidor.

Blutel expose qu'un grand nombre de veuves de défenseurs de la patrie ne peuvent obtenir les pensions & secours auxquels elles ont droit, faute de moyens de constater la mort de leur mari; il propose en conséquence qu'une commission soit chargée de faire un rapport sur la manière dont on constatera la mort des défenseurs de la patrie qui périssent dans un naufrage, un incendie, &c. Le renvoi à une commission est ordonné.

Monnot soumet à la discussion le projet de résolution relatif au paiement de l'arriéré de l'emprunt forcé; il est adopté & porte:

1°. Que cet arriéré sera payé dans quinzaine en assignats à raison de 100 capitaux pour un ou en mandats à raison de 30 capitaux.

2°. Que passé la quinzaine il sera payé en numéraire métallique, denrées ou mandats au cours.

Péres par motion d'ordre, expose que l'anniversaire de la fondation de la république approche, & que le conseil doit s'occuper de la fête à célébrer pour cette époque mémorable.

Chénier annonce que d'ici à deux jours il fera un rapport sur cet objet.

Le conseil ayant encore ajourné hier la discussion sur la question de savoir s'il y aura recours en cassation contre les jugemens de la haute-cour de justice, elle a été reprise aujourd'hui.

Oudot, Darrag, Madier, ont parlé hier en faveur du recours; Boines & Lemerer ont parlé contre. Ce dernier ayant dit dans le cours de son opinion que le décret d'accusation porté par le corps législatif équivaloit à un jugement, une violente rumeur s'est élevée dans le conseil.

Voilà le mot lâché, dit Deville. Envoyez tout de suite l'accusé à l'échafaud, s'écrie Tallien.

Lemerer désavoue cette assertion qui lui est échappée dans la chaleur de la discussion. Aujourd'hui, le premier qui a parlé, c'est Chasal: dans son discours, plein d'une métaphysique peu intelligible & d'expressions moins intelligibles encore, il a reproduit tous les argumens qu'on a déjà employés pour le recours.

Ce que nous avons remarqué de nouveau en idées, c'est l'argument qu'il a tiré du silence de la constitution; si elle n'avoit pas voulu le recours contre les jugemens de la haute-cour, elle l'auroit dit; & puisqu'elle ne l'a pas dit, donc elle l'a voulu. Voilà la logique de Chasal.

Du reste, il nie que la haute-cour de justice soit supérieure au tribunal de cassation, puisqu'elle est la fille de ce tribunal, & qu'une fille n'est pas supérieure à son père. Voilà l'éloquence de Chasal.

Jourdan lui a succédé à la tribune, & a parlé contre le recours; il a avancé que la haute-cour de justice étoit dans ses rapports judiciaires avec le corps législatif, comme en Angleterre la chambre des pairs avec celle des

communes, quand un membre de cette dernière est mis en accusation. — Ces paroles ont occasionné un violent orage.

Mathieu prétend que c'est un blasphème contre la constitution, & demande que Jourdan soit rappelé à l'ordre.

Vingt membres à la fois se précipitent de leurs places vers la tribune, & demandent la parole; elle est à Pastoret: Le conseil, dit-il, a offert un bel exemple du respect dû aux accusés par l'attention & le calme qui ont régné dans cette discussion, quand il s'agit d'hommes contre lesquels il y a de fortes préventions.

Des murmures interrompent quelque tems l'opinant; quand ils sont apaisés il reprend: tout-à-coup un orateur indiscret est venu jeter au milieu de nous le flambeau de la discorde (nouveaux murmures! oui! oui! crient plusieurs membres) foulant aux pieds la déclaration des droits & l'acte constitutionnel, il a voulu porter atteinte à la liberté des opinions; il a manqué au respect dû aux mandataires du peuple. Quoi! la pensée, libre par-tout, sera-t-elle esclave dans cette enceinte! Jourdan a émis une opinion que je partage; (on murmure encore) il en avoit le droit; il a cité un fait historique; est-ce un crime que de savoir l'histoire?

Si quelqu'un méritoit d'être rappelé à l'ordre, c'est celui qui a si imprudemment proposé de violer les droits de l'homme & la liberté du législateur.

Il s'élève encore des murmures: Pastoret a raison, crient plusieurs membres.

Le président veut rappeler les propositions; les cris *l'ordre du jour!* l'interrompent; il rappelle plusieurs membres à l'ordre, & annonce que Mathieu a pris la parole malgré lui, sans qu'elle lui fût ni due ni accordée. Mathieu se lève; le conseil met fin à cet incident en passant à l'ordre du jour sur le tout.

La discussion continue: Echassériaux parle pour & Mailhe contre le recours; le conseil, à une grande majorité, ferme la discussion & décide que les jugemens de la haute-cour ne seront pas sujet à recours en cassation. Sur la proposition de Dumolard, il sera fait de cette discussion une résolution isolée qui sera soumise au conseil des anciens, séparément du reste de la résolution sur l'organisation de la haute-cour.

Nota. Le conseil des anciens a rejeté la résolution sur le paiement des loyers & celle sur le paiement des obligations postérieures à 1791, d'après une échelle proportionnelle.

Magasin des Enfans, ou Dialogues d'une Sage Gouvernante avec ses Elèves, dans lesquels on fait penser, parler, agir les jeunes gens suivant le génie, le tempérament & les inclinations d'un chacun, &c. On y donne un abrégé de l'histoire sacrée, de la fable, de la géographie, &c., le tout rempli de réflexions & de contes moraux, & écrit d'un style simple & proportionné à leur intelligence. Par madame Leprince de Beaumont, 4 vol. petit in-16; prix 3 liv. brochés & 4 liv. franc de port; à Paris, chez Lepetit, libraire, quai des Augustins, n°. 32.